Environnement et développement durable: sommet mondial, Johannesbourg 2002, 10 ans après Rio

2001/2142(COS) - 16/05/2002 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de M. Mihail PAPAYANNAKIS (GUE/NGL, GR) à une majorité de 341 voix, 29 contre et 12 abstentions, le Parlement a exprimé des doutes quant au succès du prochain Sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg. Ce sommet constitue pourtant, de l'avis du Parlement, une occasion déterminante de renforcer la notion de communauté planétaire et d'étendre les principes du développement durable visant à concilier un développement et une stabilité économique continus avec les exigences relatives à la protection de l'environnement et à l'amélioration du niveau social et des conditions de vie de tous à l'échelle mondiale. Constatant que la pression croissante sur les ressources naturelles a empiré depuis dix ans, le Parlement demande que le Sommet de Johannesburg prenne des initiatives spécifiques pour conserver les ressources naturelles, l'eau, plus particulièrement. Il émet dans son rapport un certain nombre de suggestions pour promouvoir le développement durable et met cinq thèmes clé en exergue : la gestion durable et la conservation des ressources naturelles, l'éradication de la pauvreté, le renforcement de la gouvernance pour le développement durable aux niveaux national, régional et international, mettre la globalisation au service du développement durable et renforcer les moyens d'exécution. Le Parlement n'a pas accepté une référence à la taxation des transactions financières. Il demande au Sommet de Johannesburg de mettre en place des objectifs de développement se focalisant sur l'éradication de la pauvreté et établissant des indicateurs mesurant les progrès relatifs au développement durable.